

*Initiatives ministérielles*

**M. DeVillers:** Le député dit qu'il a fallu un an. Cependant, comme je l'ai dit, le gouvernement précédent a eu huit ans et n'a rien fait. Le projet de loi est maintenant devant nous.

Quant à savoir si je serais prêt à examiner la question en comité, je dirai que mon rôle au sein du comité consiste à examiner toutes les questions légitimes et à formuler les recommandations voulues.

**M. Dennis J. Mills (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais commencer par répliquer à l'observation du député de The Battlefords—Meadow Lake, qui a dit que cela avait pris une année entière.

La mesure à l'étude ne constitue pas notre seule réalisation depuis un an. Au cours du débat d'aujourd'hui, je n'en revenais pas de voir le grand nombre d'engagements pris dans notre livre rouge que nous avons tenus dans notre première année. Au rythme où nous allons, nous aurons accompli tout ce que nous avons promis de faire dans le livre rouge au cours des deux premières années de notre mandat, alors que le premier ministre avait dit que notre programme allait se réaliser au cours du mandat entier du gouvernement.

Je commencerai par féliciter la ministre de l'Environnement et vice-première ministre d'avoir promulgué ce très important texte de loi, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Je crois qu'on jugera le bilan d'un pays à la façon dont il se soucie de son environnement.

La loi sur l'évaluation environnementale propose une méthode systématique pour identifier les répercussions éventuelles d'un projet sur l'environnement et sur les gens, leur gagne-pain et leur mode de vie. Quand ces répercussions sont identifiées de bonne heure dans la phase de planification, les plans peuvent être modifiés de sorte que les risques soient réduits au minimum ou, idéalement, éliminés.

L'évaluation environnementale est un outil très logique pour réaliser un développement durable, c'est-à-dire faire en sorte qu'on puisse répondre aux besoins des générations actuelles tout en laissant aux générations futures les moyens de répondre à leurs propres besoins.

Je crois que cette loi mènera à une toute nouvelle mesure de l'économie. Autrefois, l'environnement ne guidait pas vraiment le programme d'action économique de notre pays. En fait, l'environnement a toujours été le cadet de nos soucis.

• (1835)

Je devrais remonter à l'époque où mon collègue de Davenport était ministre de l'Environnement du gouvernement libéral précédent. Il a probablement été le premier des ministres de l'Environnement à adopter une approche aussi déterminée. La ténacité avec laquelle il a veillé à ce que cette question reste toujours au premier plan a été un véritable enseignement pour le Parti libéral. Aujourd'hui, notre vice-première ministre et ministre de l'Environnement donne suite à un engagement qui figure dans le livre rouge.

Ce qui commence à se passer, en ce moment—et je l'ai remarqué en lisant en prévision du débat un livre de Julia Molden et Patrick Carson, *Green is Gold*—c'est que des industries prennent conscience que, si elles deviennent plus écologiques, si elles suivent le mouvement environnemental au Canada, elles peuvent réaliser de meilleurs bénéfices.

Le député a dit que nous avons mis un an à présenter ce projet de loi. Idéalement, nous aurions dû pouvoir le faire dans les trois premiers mois, mais il demeure que nous sommes maintenant saisis du projet de loi, et qu'il sera vraisemblablement adopté. Nous allons mettre en place une structure toute nouvelle, et l'environnement va devenir prioritaire.

Je dirais aux députés d'en face que nous devons tous faire l'unanimité sur ce projet de loi. Il s'agit malheureusement d'un autre projet de loi que les députés du Bloc québécois n'appuieront pas, non pas parce que la question de l'environnement ne leur tient pas à coeur, mais parce que dès qu'on présente un projet de loi où il est question de normes nationales, un projet de loi susceptible de raviver l'esprit qui anime ce pays et de nous rallier autour d'une même cause, les députés bloquistes lui tournent le dos. Ils trouvent des excuses et prétendent que cela empêche sur les droits des Québécois.

S'il y a une question que tous les Canadiens ont à coeur, c'est bien la survie de notre planète. Aussi, je pense que lorsque les Québécois auront compris la véritable signification de ce projet de loi, ils exhorteront probablement certains de leurs députés bloquistes à laisser un peu de côté leurs préoccupations politiques pour privilégier les enjeux vraiment importants pour notre société et plus particulièrement pour les générations futures.

Je tiens donc à souscrire entièrement au projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui.

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, N.P.D.):** Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressantes les observations du député, qui prend souvent la parole à la Chambre pour soulever des questions liées à l'environnement, aux affaires et à l'économie. J'écoute toujours attentivement ce qu'il a à dire.

Je voudrais souligner que la question que j'ai soulevée et qui avait trait au fait qu'il a fallu un an au gouvernement pour présenter ce projet de loi était liée aux difficultés qu'éprouvent parfois les ministres au Cabinet avec les questions environnementales.

Dans les quelques instants que j'ai à ma disposition, je voudrais dire que la ministre aurait sans doute pu présenter le projet de loi au cours du premier semestre, car les consultations auprès des organismes écologiques et de l'industrie ont été faites assez tôt dans le processus. Cependant, l'approbation de la nouvelle réglementation par le Cabinet a été très difficile à obtenir. Je félicite encore la ministre, mais cela montre que le Cabinet reste un organe puissant quand vient le temps de traiter de questions comme celle-là.

Si le gouvernement a la volonté de faire de l'environnement sa principale priorité, c'est que le système fonctionne. Mais si le gouvernement actuel et celui qui le suivra décident de ne pas faire de l'environnement leur principale priorité, c'est que le